

Chammas & Marcheteau accueille Antoine Catala en qualité de collaborateur au sein des équipes Private Equity et Fusions & Acquisitions



Avocat depuis 2023, Antoine Catala rejoint les équipes Private Equity et Fusions & Acquisitions de Chammas & Marcheteau en qualité de collaborateur.

Antoine est titulaire d'un Master II Pratique du droit des affaires (Programme Business Law and Management) de la Faculté de Droit de l'Université Catholique, d'un Programme Grande Ecole et LLM in Law and Tax Management (Programme Business Law and Management) de l'EDHEC Business School, ainsi que d'un D.U. Droit des entreprises en difficulté de Paris I Panthéon-Sorbonne.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Droit Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.